



LETTRE-CIRCULAIRE N° 5159 /LC/MINTP/CAB DU 01 JUN 2016

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

A

- Messieurs les Chefs de stations de pesage routier ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Equipes.

Objet : Entretien autour des stations de pesage routier et mise en exploitation des locaux de restauration et de détente.

J'ai relevé au cours de mes descentes sur le terrain dans le cadre du suivi des opérations d'entretien et de protection du patrimoine routier, que la majorité des stations de pesage visitées sont dans un état d'insalubrité répugnant et totalement envahies par la broussaille, sans qu'aucune action d'assainissement quelconque soit entreprise.

Face à cette situation de nature à ternir l'image de marque du Ministère des Travaux Publics, je tiens à attirer votre attention sur cet état de choses qui trahit à suffisance une limite du sens du devoir et de responsabilité.

Aussi, je vous rappelle que la maintenance aussi bien des équipements techniques installés dans les stations de pesage routier, ainsi que la propreté et l'assainissement autour des ouvrages physiques attenants, vous incombent.

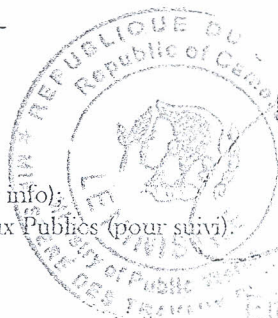
En effet, votre action efficace et efficiente pour assurer l'hygiène et la salubrité dans l'environnement des stations de pesage est de nature à contribuer inévitablement à la sauvegarde du domaine public routier, au regard de la forte propension des populations riveraines à vouloir occuper et exploiter les espaces libres.

Par conséquent, je vous engage instamment à développer un esprit d'initiative pour assurer la propreté tout autour des stations de pesage routier dont vous avez la charge, afin de favoriser, en partenariat avec les communes territorialement compétentes ou les opérateurs économiques locaux, l'exploitation des locaux attenants pour les activités de petits commerces, notamment la restauration des camionneurs.

Je tiens la main ferme au strict respect des prescriptions de la présente lettre-circulaire, pour lesquelles vous voudrez me rendre compte des difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre. /-

Copie:

- Tous les Gouverneurs de Régions (pour info);
- Tous les Délégués Régionaux de Travaux Publics (pour suivi).



Emmanuel NGANOU D.